

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 5 avril 2023

Pour compléter l'effectif de notre police municipale, avec les départs de MM. Patrick Dupont et Innocent Héritier, le Conseil municipal a nommé M. Alain Chevalley, agent de police, et M. Massimiliano Marra, assistant de sécurité.

Le Conseil municipal préavise favorablement les nominations de Mme Viktoria Laraidji, pour le poste d'enseignante à 50%, et Mme Lory Grüter, pour le poste d'enseignante à 80%.

Dans le cadre de l'aménagement de la place centrale de St-Germain Centre, le Conseil municipal a adjugé les travaux du CFC 415.2 - ouvrages métalliques - à l'entreprise Debons Métal Sàrl.

Le Conseil municipal a validé l'offre de Multimédia & Event, pour le remplacement de la régie lumière du Théâtre le Baladin.

Le Conseil municipal a validé la demande d'autorisation pour la Fête de la musique qui se déroulera le 21 juin prochain dans les jardins du Théâtre le Baladin.

Le Conseil municipal a accepté de confier un mandat de suivi et d'expertise à M. Pascal Ruedin, qui s'étendra sur 2 ans, pour assurer une veille objective des oeuvres mises en vente sur les différentes places marchandes, pour assister notre service de la culture dans l'expertise de pièces qui sont régulièrement proposées à l'achat et l'épauler dans la stratégie d'exposition.

Le Conseil municipal, pour la pratique du unihockey, a validé l'offre de Realsport pour le marquage des salles de gymnastique de Moréchon 1 et la commande de bandes de bord, de buts et d'un chariot de transport du matériel, auprès de la maison Alder & Eisenhut AG.

Le Conseil municipal a adjugé à la maison Héritier Jardin-Forêt la fourniture et l'installation d'une tondeuse Robot pour le service de l'entretien.

Le Conseil municipal a adjugé à Oiken SA, la modernisation de l'éclairage sportif de la place verte devant la halle des fêtes.

Le Conseil municipal, pour la mise en conformité sécurité incendie de Moréchon II, a confirmé l'offre de l'entreprise Planchamp pour le système de détection incendie, celle de Riva-Marquis-Niclas SA pour la mise en place et le câblage de celui-ci. Le Conseil municipal a également confirmé les offres de Debons métal pour, d'une part, la pose et fourniture d'une fermeture grillagée et, d'autre part, la fourniture et la pose d'une porte EI30.

Le Conseil municipal a autorisé Drône Bouge, à organiser les 31 août, 1er et 2 septembre 2023, les festivités marquant son 40ème anniversaire.

Le Conseil municipal a autorisé le FC Savièse, à organiser les 16 et 17 juin 2023, son traditionnel tournoi de football.

Le Conseil municipal a donné son accord à Sysport pour organiser à Savièse le camp de football « Barça Academy Camp Swiss » qui se déroulera du 16 au 21 juillet 2023.

Le Conseil municipal a adjugé à la maison Gard Door System SA la fourniture et la pose d'une porte de garage à rouleau pour le bâtiment des travaux publics.